

COMMUNIQUE DE PRESSE

Perpignan, le 30 janvier 2024

Les P-O inspirent l'Aude !

Hermeline Malherbe a présenté à Helene Sandragne son Plan Vélo !

C'est sur l'Eurovélo 8 que Hermeline MALHERBE, Présidente du Département des Pyrénées-Orientales a accueilli, ce mardi 30 janvier, à 11 h, Hélène SANDRAGNÉ, Présidente du Département de l'Aude.

En présence de Jean Roque, Vice-Président en charge des mobilités et du Très Haut débit, Madeline Vidal-Garcia, Vice-Présidente et Maire de St Hippolyte, Tamara RIVEL - Vice-présidente en charge des routes et mobilités et Kattalin FORTUNE, Conseillère déléguée de l'Aude

Au programme de cette rencontre : découverte des aménagements cyclables du Département des Pyrénées-Orientales et échanges d'expériences sur les mobilités douces.

Les équipes et les élu.e.s en charges des mobilités ont poursuivi les discussions dans les services des routes du Département sur le site Christian Bourquin, à Perpignan, pour échanger et partager leurs expériences et réalisations.

À cette occasion Hermeline Malherbe, Présidente du Département des Pyrénées-Orientales s'est exprimée : «J'ai présenté à mon amie Hélène Sandragne notre politique cyclable dans les Pyrénées-Orientales. Aujourd'hui, nous sommes parmi les Départements les plus engagés dans la politique Vélo.

Tous ces projets permettent à la fois de soutenir l'économie locale et de répondre aux attentes des habitant.e.s en terme de Tourisme et de loisirs. L'Eurovélo 8 en est l'exemple le plus illustratif, cet itinéraire cyclable européen, relie Cadix à Athènes et traverse à la fois l'Aude et les Pyrénées-Orientales. En favorisant les investissements pour développer des itinéraires comme celui-ci, nous participons à développer et enrichir l'offre touristique en matière de vélo.»

Depuis 2019, il a engagé 41,9 Millions d'euros pour réaliser des véloroutes départementales supplémentaires, supprimer les discontinuités des pistes cyclables déjà existantes (franchissements de cours d'eau, ouvrages d'art de type passerelle ou sous-terrain...) et aménager les voies partagées.

En décembre dernier, le Plan « Vélo » a été renouvelé par l'Assemblée départementale. Le Département va créer 200 km de voies cyclables supplémentaires pour arriver à 700 km d'ici 4 ans. Ce nouveau plan départemental entend donc développer un véritable « écosystème » vélo en activant tous les leviers dont dispose la collectivité, en lien avec les intercommunalités et les Offices de Tourisme, pour favoriser le développement du vélo au travers de toutes ses dimensions: sportive, de loisirs, touristique, sociale, d'insertion, d'éducation ou encore d'aménagement du territoire.

CONTACT PRESSE :

Département des Pyrénées-Orientales : Vincianne LAURENT - Port. 06 76 10 60 59

Département de l'Aude : Patrick Bessodes Port. 06 77 37 87 23

COMMUNIQUE DE PRESSE

En souhaitant booster sa politique de déplacements doux, le Département souhaite inscrire le « plan vélo » dans une approche globale des mobilités à l'horizon 2030. L'usage du vélo doit répondre aux nouvelles attentes des usagers en ce qui concerne les déplacements du quotidien et les trajets domicile-travail.

EUROVELO 8 : PISTE CYCLABLE TRAVERSANT L'AUDE ET LES P-O !



Crédit photo @OlivierOctobre

Le projet de l'Eurovélo 8 entre le Perthus et Menton de 850 kms s'inscrit dans l'itinéraire d'intérêt européen « La Méditerranée à vélo » entre Cadix et Athènes. Dans les Pyrénées-Orientales, le Département s'est porté chef de file pour son aménagement. Ce projet s'inscrit dans les engagements du Département pour améliorer les mobilités douces sur le territoire et répondre aux attentes des habitant.e.s et du tourisme et des loisirs.

En septembre dernier, le Département a inauguré l'une des dernières sections aménagées pour assurer la complétude de l'itinéraire, après la mise en service de la section entre Argelès-sur-Mer et Sorède en 2020.

Sur la section Sorède-Le Boulou (investissement : 3 M€, dont 2,9 M€ Département et 100 000 € Région), les travaux qui viennent de s'achever comprennent :

- Une passerelle sur la rivière de Villelongue de 25 m de longueur, 3 m de largeur utile pour 4,7 tonnes. Des matériaux durables ont été privilégiés, la passerelle a une structure treillis en aluminium avec un platelage en résine.

CONTACT PRESSE :

Département des Pyrénées-Orientales : Vincianne LAURENT - Port. 06 76 10 60 59

Département de l'Aude : Patrick Bessodes Port. 06 77 37 87 23

COMMUNIQUE DE PRESSE

- La création de 1 300 m de voie verte, en site propre, avec un revêtement en béton bas carbone (utilisation de matériaux recyclés) entre le Cami de l'Agullo et la rivière de Villelongue.
- L'aménagement de 3900 m de voies partagées en enrobé Profilovia entre la rivière de Villelongue et le lieu dit les Trompettes Hautes à Montesquieu. C'est un procédé proposé par l'entreprise Eurovia avec un suivi du laboratoire départemental pour comparer l'évolution de cette zone par rapport à une formulation plus classique.
- La sécurisation de la traversée RD61A à Villelongue dels Monts.

Cela représente plus de 263 km, dont 48 km en site propre, pour offrir confort et sécurité à tous les utilisateurs !

Le Département est un acteur essentiel de développement du réseau cyclable des Pyrénées-Orientales afin d'obtenir un maillage cohérent pour inciter aux déplacements propres dans un contexte d'adaptation au changement climatique.

Lors de cette visite, **Hélène Sandragné, Présidente du Département de l'Aude**, a rappelé la politique volontariste de l'Aude pour le développement de ce mode de mobilités douces « *Je dis aux Audois que nous allons passer à l'étape supérieure grâce au schéma des mobilités et au plan vélo que nous allons finaliser cette année. Nous partageons avec les Pyrénées-Orientales des territoires qui se ressemblent géographiquement et sociologiquement. Alors autant cultiver la coopération au service de notre territoire.* »

CONTACT PRESSE :

Département des Pyrénées-Orientales : Vincianne LAURENT - Port. 06 76 10 60 59

Département de l'Aude : Patrick Bessodes Port. 06 77 37 87 23





